

DE2023\_0712\_06

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice :

30

Présents: 23 Pouvoirs: 5 Votants: 28

Pour:

28

Contre:

0

Abstentions:

0

Le sept décembre deux mille vingt-trois, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 29 novembre 2023

#### PRESENTS:

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

## ABSENTS :

FRAISE Dominique (CCVAI)

# ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

### POUVOIRS:

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) CHERBLAND Henri (CCVAI) représenté par REBOUX Alain (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) représenté par DAVAL Marius (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) représenté par SIMON Frédéric (CCVAI)

#### SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Vente de parcelles ZA des Grandes Terres

Monsieur le Président expose au conseil communautaire le rapport suivant :

Suite aux travaux de l'extension de la Zone d'activités des Grandes Terres, la Communauté de communes a délibéré lors du conseil communautaire du 1er septembre 2022 pour un prix de vente de 19,30 € TTC le m2 avec une TVA à la marge.

Afin de pouvoir contractualiser la vente, il convient de solliciter l'avis des domaines.

La valeur vénale des domaines en date du 10 novembre 2023 est arbitrée à 20 € au m2. Elle est exprimée hors taxe et hors droits,

Il est proposé au conseil communautaire de maintenir le prix de cession des terrains à 19,30 € TTC le m2 avec une TVA sur marge

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'estimation du service des domaines en date du 10 novembre 2023,

Vu la délibération DE2023\_0911\_17 approuvant la vente d'une parcelle de 7 700 m2 à l'entreprise Technimodern Automation, société INTECH INDUSTRY

Vu la délibération DE 2023\_0806\_22 approuvant la vente d'une parcelle de 14 693 m2 à la SCI R.I.R

Vu la délibération DE 2023\_0806\_23 approuvant la vente d'une parcelle de 14 947 m2 à la SCI ROCHETTE DEL LORETTE,

APRES EN AVOIR DELIBERE, Le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

Article 1: VALIDE le prix de cession des terrains sur la ZA des Grandes Terres au tarif de 19,30€ TTC avec TVA sur marge

Article 2 : APPROUVE la vente d'une parcelle de 7 700 m2 à la société INTECH INDUSTRY au tarif de 19,30€TTC

Article 3: APPROUVE la vente d'une parcelle de 14 693 m2 à la SCI R.I.R

Article 4: APPROUVE la vente d'une parcelle de 14 947 m2 à la SCI ROCHETTE DEL LORETTE,

Article 5: AUTORISE le Président à signer tous actes et documents et à accomplir les formalités nécessaires

COPIE CERTIFIEE CONFORME A Saint-Germain Laval, le 07/12/2023

Le Président, BERNAT Georges (CCVAI) Le secrétaire de séance, RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu

Préfecture

Date de reception de l'AR: 12/12/2023 042-244200614-DE2023 0712 06-DE de la réception en Sous-Préfecture le : 121275 et de la publication le : 12127 Le Président,



Préfecture
Date de reception de l'AR: 12/12/2023
042-244200614-DE2023\_0712\_06-DE

